La Côte



A l'Esp'Asse, la future Maison des arts et de la culture (à dr.) côtoiera les anciens bâtiments industriels à «sheds». BUREAU ENVAR

Le petit «Flon» nyonnais prépare sa grande mue

Urbanisme

Logements, ateliers de réinsertion, maisons des arts et des associations, l'ancienne friche industrielle de l'Esp'Asse pourrait combler de nombreuses attentes

Madeleine Schürch

De la vieille usine Stellram, il ne restera que deux bâtiments à *sheds* (toiture en dents de scie) et celui, qui sera rehaussé de deux niveaux, qui abrite l'association de réinsertion Pro-Jet. Tout le reste de cette friche industrielle nyonnaise, rachetée il y a 16 ans par la Fondation Esp'Asse pour y loger des activités socioculturelles, sera démoli pour laisser la place à un ambitieux projet de développement. Ce qui hier n'était encore qu'un plan de quartier a été mis en forme par les architectes David Prudente et Laurent Bertschi, du bureau Envar, lauréat du mandat d'études parallèles organisé par la fondation.

Le site, qui abrite aujourd'hui une cinquantaine de locataires, dont de nombreux ateliers d'artistes et bureaux d'organismes d'entraide sociale, ne changera pas de vocation. Mais il accueillera en plus une trentaine de logements à loyers abordables, aménagés dans les étages supérieurs des nouvelles constructions. Un petit bâtiment, à un seul niveau, servitude oblige, sera érigé sur l'actuel parking de l'Esp'Asse. Composé de deux fois huit chambres autour d'un espace commun, il est destiné à héberger des étudiants ou, pourquoi pas, le sleep-in que l'Association œcuménique sociale de La Côte réclame depuis des années pour les sans-abri.

A côté, un bâtiment sur deux niveaux, avec parking souterrain d'environ 170 places, qui devrait accueillir côté route de l'Etraz le Bric-à-Brac, soit la brocante de l'Esp'Asse. Mais aussi une salle polyvalente modulable de 500 places assises, avec scène, foyer et un restaurant. Le tout contourné à mi-hauteur par une passerelle qui fera le lien horizontal entre la route de l'Etraz et l'école du Rocher, par-dessus la rivière de l'Asse.

Un projet, cofinancé par la Ville, qui permettra à la fois de sécuriser le parcours à pied et à vélo des élèves vers l'école du Rocher et de donner un accès public au site. «Nous avons voulu donner à ce tissu urbain un maximum d'interactions entre espaces communs, place centrale, terrasses et ruelle des Artistes», explique l'architecte David Prudente.

Sur le front de la route, le bâtiment principal de l'usine sera démoli pour laisser la place à une Maison des associations, soit les bureaux des nombreuses structures sociales déjà en place, comme Caritas, la Croix-Rouge, Pro Juventute, Lire & Ecrire, l'Oseo, etc., ainsi que d'autres associations à but non lucratif.

A côté du pont CFF, l'actuel Bric-à-Brac laissera la place à une Maison des arts et de la culture, bâtiment qui descendra en terrasses vers la rivière. Elle accueillera non seulement des artistes, mais aussi deux salles d'exposition. «Ce seront des ateliers où l'on pourra habiter, contrairement à ceux qui restent dans les anciens bâtiments industriels», explique Jean-Claude Bouvrot, administrateur de l'Esp'Asse, qui entend conserver tous les locataires actuels. Le développement du site étant prévu par étapes, il sera en effet possible de les déplacer au gré des travaux, qui devraient s'étaler sur six à huit ans.

Estimé entre 30 et 40 millions de francs, ce programme n'est pas encore coulé dans le béton et sera réalisé en fonction des finances de la fondation. En marge de la présentation des plans, le 3 novembre, la ruelle des Artistes sera en fête de 15 h à 22 h.

Combler un manque

● Soumis depuis des années à de nombreuses sollicitations, l'Esp'Asse ne pourra satisfaire tout le monde. Mais la fondation peut répondre à des besoins immédiats. «A Nyon, où les activités culturelles et associatives foisonnent, on manque de tout, les demandes de salles sont énormes. Alors un tel projet n'est que du bonheur», estime Fabienne Freymond Cantone, municipale de la Culture. Car si la Ville n'a pas participé à l'élaboration du cahier des charges du concours, elle voit un fort potentiel du côté de l'Esp'Asse. La fondation a tenté de répondre aux besoins, notamment en créant une salle de spectacle. «Des acteurs culturels nous disent que l'Usine à Gaz, même avec son extension, est trop petite pour certaines manifestations», relève Jean-Claude Bouvrot, administrateur du site. Même chose pour les expositions, confinées au château ou à la minuscule Grenette. «La Ville manque d'une salle pour de grands événements artistiques, mais nos locaux doivent rester ouverts à tous, professionnels comme amateurs.» **M.S.**

Le Conseil de Cossonay ne veut pas ses PV sur la Toile

Vie politique

Un élu a demandé la publication sur Internet des comptes rendus des sessions de l'organe délibérant. Ce dernier a décidé de balayer la proposition

La question a fait polémique la semaine passée lors de la séance du Conseil communal de Cossonay: faut-il mettre en ligne les procès-verbaux des séances? Tout remonte en fait à février, quand Yannick Maury, membre de l'organe délibérant, demande la publication des comptes rendus sur la Toile. Une requête d'apparence anodine, qui aurait pu être exécutée et passer inaperçue. Mais le président de l'assemblée, Philippe Zufferey, en a décidé autrement: «J'ai estimé que le Conseil communal devait en débattre.»

Et le débat a été plutôt animé. Avec d'un côté les élus favorables à la proposition. Ces derniers ont mis en avant le fait qu'une telle résolution améliorerait la transparence. De l'autre, les opposants qui ont jugé cette démarche inutile, estimant suffisante la présence de journalistes rapportant leurs propos.

Philippe Zufferey, lui, était également contre: «Je trouve très positive l'initiative des communes qui diffusent les débats en vidéo sur le Web. Il est ainsi possible de vivre la séance comme si on y était réellement. A l'inverse, j'estime que publier les procès-verbaux sur Internet comporte le risque de sortir certains propos des intervenants de leur contexte.»

Après une longue discussion, l'organe délibérant a voté. A trente voix contre une dizaine, les élus ont rejeté la requête. Une décision tout à fait licite puisque la loi sur l'information ne prévoit pas d'obligation de publier les documents officiels sur Internet.

Si cette pratique est largement généralisée, Cossonay n'est pas la seule Commune à conserver le détail des séances de l'organe délibérant uniquement sur papier. Lonay et Préverenges n'ont ainsi pas encore fait le pas, pour des raisons historiques. «La question ne s'est en fait jamais vraiment posée», assurent le syndic lonaysan, Philippe Guillemin, et le président du Conseil communal préverengeois, Charles Iffland. D'autres villages comme Denges ou Vufflens-le-Château mettent en ligne les procès-verbaux, mais leur site ne semble pas vraiment à jour: les derniers fichiers disponibles datant de 2016.

Les communes ne peuvent toutefois garder secrets les comptes rendus des séances. Selon la législation, dès l'instant où le procès-verbal est adopté, il devient un document officiel. Il doit par conséquent être accessible en cas de sollicitation. Mais finalement, le contenu des sessions du Conseil communal intéresse-t-il vraiment la population? Il y a en tout cas de quoi se poser la question. La secrétaire municipale de Cossonay, Tania Zito, affirme «qu'une demande d'envoi ou de consultation des procès-verbaux n'a jamais été faite».

Raphaël Cand

Nyon décore le batteur Christophe Calpini

Prix artistiques

Le lauréat du Swiss Music Award recevra le Mérite artistique de la Ville de Nyon. Marc Ridet et l'Association Pierre-Alain Bertola seront aussi récompensés



Christophe Calpini, batteur et producteur. VANESSA CARDOSO

Le terreau culturel est riche dans le district de Nyon. La cérémonie de remise de plusieurs prix artistiques, jeudi 8 novembre à Gland, en fera une brillante démonstration. Elle récompensera plusieurs personnalités dont le rayonnement dépasse largement les frontières du canton.

La Ville de Nyon remettra ainsi son mérite artistique à Christophe Calpini, qui a reçu cette année un Swiss Music Award. Le batteur adepte de l'expérimentation, qui a travaillé avec Erik Truffaz et Alain Bashung, obtient une reconnaissance méritée pour son œuvre mais aussi pour son engagement comme producteur auprès de nombreux musiciens romands.

Autre grande figure du monde musical suisse, Marc Ridet recevra quant à lui le Mérite artistique de Régionyon, le Conseil régional du district. Cet éducateur spécialisé de formation s'est fait connaître comme programmateur de la Dolce Vita à Lausanne dans les années 1980. Il dirige actuellement la Fondation pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) basée à Nyon. Dans ce cadre, il est très actif dans la promotion et la diffusion des artistes de la scène suisse.

La troisième grande personnalité du monde culturel à l'honneur sera Pierre-Alain Bertola. Disparu en 2012, l'artiste aux multiples talents a laissé derrière lui des milliers de dessins qu'une association portant son nom a inventoriés pour mieux valoriser l'œuvre immense de l'illustrateur nyonnais. Cette association est récompensée du nouveau Prix du patrimoine artistique de la Fondation pour les arts et la culture, doté de 5000 francs.

A noter encore que la Bourse Jean Knechtli sera distribuée mercredi prochain pour la neuvième et dernière fois. Le fonds qui avait été constitué par la vente d'œuvres du peintre, décédé en 1973, est vide. La dernière lauréate est l'illustratrice Stéphanie Peck, qui touche la somme de 5000 francs.

Les plasticiennes Léonore Baud (Prix artistique Régionyon) et Anne Hildbrand (Prix artistique de la Ville de Nyon) complètent le tableau des honneurs.

R.E.

Gland, Théâtre de Grand-Champ
Me 8 nov. (19 h), cérémonie des prix artistiques.
Public bienvenu.

PUBLICITÉ

Globalisation, rupture du lien entre économie, environnement et société, disparition de projets politiques porteurs de sens,
n'est-ce pas le moment de redevenir des sujets qui sentent, pensent et s'organisent pour le faire savoir?

A partir de la perception que nous avons du monde d'aujourd'hui,
dynamiques-constructives.ch
fonde un Cercle de réflexion.

En cas d'intérêt, merci de me contacter au
079 328 80 26
ou via la page
«contact» du site.

Tolochenaz

L'UAPE présentée aux conseillers

Une visite guidée de l'Unité d'accueil de la petite enfance était proposée aux membres de l'organe délibérant lundi soir. Le municipal Andreas Sutter et la directrice de l'établissement Drôle de Frimousse ont ainsi pu expliquer les aménagements faits pour doubler la capacité. Désormais, ce sont 48 enfants qui peuvent être accueillis en même temps, dans une unité qui a compté 90% de taux d'occupation dès ses premières semaines. La réalisation des travaux a légèrement dépassé le montant initialement prévu, à savoir 150 000 francs. **B.C.**

Spectacle de danse

Nyon Ce jeudi (19 h 30), l'Usine à Gaz de Nyon accueille un spectacle qui réinvente la danse traditionnelle. Pour la création de leur *Creature*, les chorégraphes et danseurs Gabor Varga et József Trefeli sont allés puiser dans leurs racines hongroises, en utilisant les accessoires de ces danses: costumes, fouets, masques et bâtons. **Y. M.**

Luther au théâtre

Gland Ce samedi (20 h), la Réforme s'invite dans *Painting Luther,* une pièce de théâtre jouée à la salle communale de Gland. Jean Chollet met en scène une peintre qui copie une toile représentant le réformateur. Ce dernier, soudainement, sort du tableau, très énervé… **Y. M.**

Aubonne

Yves Charrière promu au grade de brigadier

Lors de sa séance du 25 octobre, le Conseil fédéral a nommé le colonel Yves Charrière au grade de brigadier. Le chef du Département de la défense Guy Parmelin lui a confirmé qu'il pouvait rester vice-président du Conseil communal d'Aubonne, a-t-il précisé lors de la dernière séance de ce Conseil mardi. Le colonel Charrière a commandé le bataillon de carabiniers 1. Depuis 2014, il est commandant de l'état-major de liaison territoriale du canton de Vaud. Il est aussi président de la Société vaudoise des officiers. **Y.M.**

VCX Contrôle qualité